1.4 Niveau de vie des personnes

Le concept de **niveau de vie** permet de comparer les ressources des personnes vivant dans des ménages de taille ou de composition différentes. Conventionnellement, tous les membres du ménage ont le même niveau de vie, calculé en rapportant le **revenu disponible** du ménage au nombre d'**unités de consommation** (UC) qui le composent. Un ménage ayant 1 000 euros de revenu disponible par mois a donc un niveau de vie de 1 000 euros s'il se compose d'une seule personne, mais de 667 euros si ce ménage est un couple ou encore de 476 euros s'il s'agit d'un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

En 2018, en France métropolitaine, la moitié de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à 21 250 euros, soit un niveau de vie médian de 1 771 euros par mois, l'autre moitié disposant d'un niveau de vie supérieur ▶ figure 1. Les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles de la population ont un niveau de vie annuel inférieur à 11 210 euros (1er décile, D1), soit 934 euros par mois. Le niveau de vie annuel moyen de ces personnes est de 8 580 euros, soit 715 euros par mois. Les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus élevés ont un niveau de vie annuel supérieur à 39 130 euros (9^e décile, D9) ou à 3 261 euros par mois, soit 3,49 fois plus que le 1^{er} décile. Le niveau de vie moyen de ces personnes est de 61 080 euros, soit 5 090 euros par mois. Au milieu de la distribution, 20 % des personnes ont un niveau de vie mensuel compris entre 1 583 (4e décile) et 1 979 euros (6e décile). La distribution des niveaux de vie est plus resserrée que celle des revenus disponibles car les écarts observés sur l'échelle des revenus disponibles tiennent pour partie à des différences de taille et de composition des ménages, neutralisées en utilisant le concept de niveau de vie. Le niveau de vie annuel moyen de l'ensemble de la population est de 24 650 euros, soit 2 054 euros par mois.

La moitié des personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles dispose de 30,3 % de la masse des niveaux de vie ▶ figure 2. Les 20 % les plus aisées en disposent de 38,7 %, soit 4,45 fois plus que celle détenue par les 20 % les moins dotées.

En 2018, le niveau de vie médian augmente de 0,3 % en euros constants, c'est-à-dire en corrigeant de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Il poursuit sa lente progression depuis cing ans (+ 0,4 % par an en moyenne depuis 2013) et est un peu plus élevé qu'il y a dix ans (+ 1,0 %). Avant 2008, il augmentait à un rythme bien plus soutenu (+ 1,4 % par an en movenne entre 1996 et 2008). L'indice de Gini. indicateur d'inégalités de niveaux de vie, croît en 2018 (à 0,298) après une relative stabilité entre 2013 à 2017 (0,289 en 2017), mais sans atteindre les niveaux enregistrés entre 2010 et 2012 (0,305 en 2011). Cette hausse s'explique notamment par la forte progression des revenus du patrimoine chez les plus aisés. Depuis 2004, le rapport interdécile D9/D1 et le ratio (100-S80)/ **S20** suivent les mêmes tendances que l'indice de Gini ► figure 3.

Pour 2019, selon les estimations provisoires obtenues à partir de **microsimulation**, les inégalités, mesurées par l'indice de Gini et le rapport interdécile D9/D1 auraient tendance à diminuer.

▶ Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Revenu disponible, unités de consommation, décile, indice de Gini, rapport interdécile, ratio (100-S80)/S20, microsimulation : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », Insee Analyses n° 60, novembre 2020.
- « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », Insee Première n° 1813, septembre 2020.

▶ 1. Niveau de vie moyen selon la tranche de niveau de vie en 2018

en euros par an

	Limite supérieure de tranche de niveau de vie (décile)	Niveau de vie moyen
Inférieur à D1	11 210	8 580
D1 à D2	14 150	12 770
D2 à D3	16 680	15 460
D3 à D4	18 990	17 830
D4 à D5	21 250	20 130
D5 à D6	23 750	22 480
D6 à D7	26 680	25 160
D7 à D8	30 820	28 640
D8 à D9	39 130	34 370
Supérieur à D9 Ensemble	/// ///	61 080 24 650

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution de niveaux de vie ; D5 est la médiane.

Lecture: en 2018, les 10 % des personnes dont le niveau de vie est compris entre 11 210 euros (D1) et 14 150 euros (D2) ont un niveau de vie annuel moyen de 12 770 euros.

Champ: France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

▶ 2. Indicateurs sur le niveau de vie de 1996 à 2018

1,01 0,74	0,77	0,77	0,78	0,80	0,85	0,78	0,78	0,82
1,01	1,05	1,04	1,07	1,00	1,10	1,00	1,00	1,12
	1 0 5	1 0 4	1.07	1 00	1,16	1,06	1,06	1,12
4,18	4,21	4,12	4,28	4,33	4,64	4,32	4,32	4,45
77,1	76,3	76,2	75,8	75,3	74,7	76,1	76,1	75,2
62,8	62,1	62,1	61,9	61,5	60,6	62,0	62,0	61,3
31,0	30,8	31,0	30,9	30,8	29,9	30,8	30,8	30,3
22,7	22,6	22,9	22,7	22,7	21,9	22,6	22,5	22,2
8,9	9,0	9,2	8,9	8,9	8,5	8,8	8,8	8,7
3,50	3,43	3,38	3,33	3,36	3,57	3,42	3,42	3,49
20 230 9 380 17 820 32 800	21 380 10 060 18 500 34 530	22 940 10 930 19 800 36 930	23 060 10 940 19 990 36 480	24 490 11 550 21 050 38 860	24 720 11 170 21 030 39 840	23 970 11 160 20 830 38 140	24 350 11 390 21 190 38 900	24 650 11 210 21 250 39 130
1996	1999	2002	2005	2008	2011	2014	2017	2018
	20 230 9 380 17 820 32 800 3,50 8,9 22,7 31,0 62,8 77,1 4,18	20 230 21 380 9 380 10 060 17 820 18 500 32 800 34 530 3,50 3,43 8,9 9,0 22,7 22,6 31,0 30,8 62,8 62,1 77,1 76,3 4,18 4,21	20 230 21 380 22 940 9 380 10 060 10 930 17 820 18 500 19 800 32 800 34 530 36 930 3,50 3,43 3,38 8,9 9,0 9,2 22,7 22,6 22,9 31,0 30,8 31,0 62,8 62,1 62,1 77,1 76,3 76,2 4,18 4,21 4,12	20 230 21 380 22 940 23 060 9 380 10 060 10 930 10 940 17 820 18 500 19 800 19 990 32 800 34 530 36 930 36 480 3,50 3,43 3,38 3,33 8,9 9,0 9,2 8,9 22,7 22,6 22,9 22,7 31,0 30,8 31,0 30,9 62,8 62,1 62,1 61,9 77,1 76,3 76,2 75,8 4,18 4,21 4,12 4,28	20 230	20 230	20 230	20 230

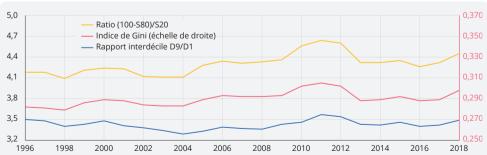
Note: pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs ont été rétropolés de 1996 à 2011.

Lecture: en 2018, les 20 % les plus modestes disposent de 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisés de 38,7 % (complément à 100 de S80), soit 4,45 fois plus.

Champ: France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources: Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.

▶ 3. Indicateurs d'inégalités de niveau de vie depuis 1996



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DG, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.